RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Deux-Sèvres

Promeneurs du Net

LES ORIENTATIONS 2023
DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

pour accompagner la parentalité dans les différentes étapes de la vie du couple, de la famille et de l'enfant

Santé, environnement, solidarités intergénérationnelles

- **Informer les parents et futurs parents** sur : la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitation ; les aliments et leurs contenants ; les produits d'hygiène et cosmétiques ; les jouets et la décoration et proposer des alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement.
- **Sensibiliser les différentes générations sur l'impact écologique** de nos modes de vie et favoriser des projets intergénérationnels autour de la préservation de la qualité de l'environnement.

Répit parental

- Accompagner les parents pour qu'ils s'autorisent à **prendre du temps pour eux, pour se ressourcer.**
- **Renforcer les relations parents-enfants,** notamment en leur donnant l'occasion, par des moments privilégiés, **de (re)tisser des liens.**
- **Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de ses parents** dans leur environnement.

Parentalité positive au service de l'autorité parentale

- **Promouvoir la bien-veillance au service de l'autorité parentale** et comme **moteur des relations éducatives** pour le développement des potentiels intellectuels et affectifs des enfants et des adolescents.
- Vulgariser **les apports de neurosciences affectives et sociales** dans le **développement de l'enfant.**
- Promouvoir la **parentalité positive.**

Séparations, recompositions familiales et deuil

- Face aux divorces et aux séparations, **accompagner l'exercice d'une coparentalité responsable et constructive,** dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Dans le cadre de recompositions familiales, **accompagner la place et le rôle de chacun.e** dans un **nouvel ensemble familial constitué.**
- En lien avec les partenaires, **soutenir les familles confrontées au deuil d'un parent ou d'un enfant**, **sensibiliser le grand public et former les professionnels** en contact quotidien avec les familles, **au processus de deuil**.

Éveil à l'art, la nature et la culture

- **Promouvoir, développer des actions d'éveil culturel et artistique** en direction des enfants dans le lien à leurs parents, doublées d'un axe de réflexion nommé la **Santé Culturelle**, définie comme la **santé des liens.**
- Offrir aux enfants la possibilité de **grandir dans une culture du sensible, de l'esthétique et des mots.**

Communication parents adolescents

- **Encourager le dialogue** entre les parents et leurs adolescents.
- **Sensibiliser les parents** à l'intérêt d'**être connectés à leurs adolescents** dans une recherche de **qualité relationnelle** favorisant le **bien-être et l'épanouissement du jeune.**

Violences intrafamiliales

- **Sensibiliser, informer les adultes et les enfants/jeunes** sur les violences intrafamiliales.
- **Accompagner les enfants/jeunes victimes** de violences intrafamiliales.
- **Outiller** (sensibiliser, informer) **les enfants/jeunes pour développer leurs compétences psychosociales,** leur donner des repères, pour qu'ils osent dire les violences qu'ils subissent.

Stéréotypes de genre

- **Sensibiliser, informer** le grand public (adultes et enfants/jeunes) et les professionnels sur les stéréotypes de genre.
- **Informer et faire connaître la diversité des métiers** aux jeunes filles et garçons.
- **Encourager l'expression et développer l'écoute** des enfants et des adolescents, **éduquer au respect** fille/garçon.
- **Eduquer** à la sexualité, aux réseaux sociaux**, lutter contre le cyberharcèlement.**
- **Encourager le dialogue** entre les enfants/adolescents et leurs parents.

Paternité

- Encourager une **implication précoce des hommes dans l'exercice de la parentalité** tant au regard du quotidien et de l'éducation qu'aux différents âges des enfants.

Éducation aux Médias et à l'Information, aux usages numériques

- **Promouvoir** une véritable **culture citoyenne du numérique.**
- **Répondre aux besoins exprimés par le public :** ressources éducatives, conseils et espaces d'échanges, actions de prévention, événements et ateliers de sensibilisation, outils et des solutions techniques.

1000 premiers jours de l'enfant

- **Poursuivre l'amélioration de la qualité d'accueil** du jeune enfant.
- **Former les professionnels** de la Petite Enfance (plan de formation des professionnels de la Petite Enfance/1000 Jours mis en œuvre par l'association Le Furet).
- **Accompagner les projets de recherche** sur le développement de l'enfant et la relation parent-enfant (exemple du projet Périnatura).

Les orientations 2023 des dispositifs de soutien à la parentalité

Les actions d'accompagnement à la fonction parentale concernent les parents (sont exclues les actions concernant exclusivement les enfants).

Elles prendront de multiples formes :

- Evènementiels ;
- Temps forts ;
- Conférences débats ;
- Ciné-débats ;
- Spectacles ;
- Théâtre-débat ou théâtre-forum ;
- Groupes de parole ;
- Groupes de partage ;
- Ateliers d'expression ;
- Evènementiels en distanciel (visio-conférence, live, …)
- Groupes de réflexion (café philo, …)

Par ailleurs, et dans un souci d'ouverture, de créativité, d'innovation et de renouvellement des pratiques, les opérateurs s'appuieront sur l'ensemble des ressources culturelles, artistiques, touristiques inscrites dans une démarche de développement durable, ludiques, scientifiques, numériques présentes sur les territoires, ainsi que sur le patrimoine naturel.

Soutien à la parentalité dans les cycles de vie

Eléments de contexte et ressources

- **Conférence des familles, 5 et 6 octobre 2021 :** https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/conference-des-familles-octobre-2021/Conference-des-familles
- **Site Monenfant.fr, vous accompagner dans votre vie de parent :** https://monenfant.fr/
- **Vies de famille, l'émission des Allocations familiales :** https://viesdefamille.streamlike.com/
- **Charte nationale de soutien à la parentalité :** charte_nationale_de_soutien_a_la_parentalite.pdf (sante.gouv.fr)

Orientations

↪ **Accompagner la parentalité dans les différentes étapes de la vie du couple, de la famille et de l'enfant : le désir d'enfant, la grossesse, l'adoption, la naissance d'un ou de plusieurs enfants, le développement de l'enfant, la scolarité de l'enfant, le handicap, la construction du couple parental, la construction de la fonction parentale, la fratrie et le deuil.**

1000 premiers jours de l'enfant

Eléments de contexte et ressources

- **Site Les 1000 premiers jours, là où tout commence :** https://www.1000-premiers-jours.fr/fr
- **Boris Cyrulnik, rapport de la commission d'experts 1000 premiers jours :** https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/remise-rapport-1000-jours
- **Colloque « Les 1000 premiers jours, 23 septembre 2021 :** https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/evenements/colloque-les-1000-premiers-jours-23-septembre-2021
- **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :** https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant

Les 1 000 premiers jours de l'enfant, période allant du 4ème mois de grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant, constituent une période essentielle pour le bon développement et la construction de l'enfant. Les travaux conduits en 2020 par la commission pluridisciplinaire présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik confirment la nécessité d'investir davantage dans l'accompagnement des familles et des enfants pendant cette période cruciale de la petite enfance.
Ainsi, la politique autour des 1 000 premiers jours vise à mieux accompagner les futurs et jeunes parents dans une logique préventive d'investissement sanitaire et social : agir tôt pour prévenir et faire en sorte que ces moments clés deviennent une priorité de l'action publique.
Elle s'appuie sur une approche renouvelée s'articulant autour :

- d'une sensibilisation sur les enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant ;
- de la prise en compte des fragilités ou des besoins spécifiques ;
- du décloisonnement des approches (médicales, sociales, etc.) jalonnant cette période ;
- de la coopération des acteurs qui accompagnent l'enfant et son entourage.

Orientations

↳ **Poursuivre l'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant.**

↳ **Former les professionnels de la Petite Enfance (plan de formation des professionnels de la Petite Enfance/1000 Jours mis en œuvre par l'association Le Furet).**

↳ **Accompagner les projets de recherche sur le développement de l'enfant et la relation parent-enfant (exemple du projet Périnatura).**

Répit parental

Eléments de contexte et ressources

- **Site sur le burn-out parental :** https://www.burnoutparental.com/
- **Maison pause-parent :** https://mppstj.org/
- **L'après accouchement, quels défis pour les nouveaux parents :** Vies de famille, le magazine des allocations familiales - L'après-accouchement : quels défis pour les nouveaux parents ? (streamlike.com)

Parce que les parents aussi ont le droit d'être épuisés et d'avoir besoin de souffler... Et que même quand on a des enfants, il importe de consacrer du temps à sa vie personnelle, conjugale, professionnelle et sociale...

Le répit parental répond aux enjeux suivants :

- Le soutien à la fonction parentale, à la capacité d'agir des parents.
- La prise de recul face aux injonctions (sociétales, familiales, personnelles, …), l'estime de soi, la confiance en soi, en ses compétences parentales.
- Le maintien du lien parent-enfant, du lien conjugal.
- Le maintien des liens sociaux, familiaux, amicaux.
- La prévention de l'isolement physique, de l'enfermement psychique.
- La prévention du burn-out parental.
- L'accompagnement du post-partum (l'entretien post natal précoce, entretien obligatoire du parcours de grossesse et porté par les sage-femmes)

Des groupes de paroles de parents (d'enfants en situation de handicap, confrontés à la monoparentalité, confrontés au deuil), des groupes de paroles d'enfants (frères et sœurs d'enfants porteurs de handicap), des conférences débats, théâtres forum, spectacles, cinés-débats qui font place aux témoignages de parents, des actions parents-enfants autour de la nature, de la culture, de l'art en général, autour de l'art-thérapie, des départs en vacances de parents seulement, des ateliers de développement personnel pour les parents (rigologie, yoga, méditation, sophrologie, …) peuvent être des exemples d'actions éligibles.

Orientations

↳ **Accompagner les parents pour qu'ils s'autorisent à prendre du temps pour eux, pour se ressourcer, par exemple, leur permettre d'accéder à des actions ou structures ressources locales pendant des périodes courtes ou plus longues pour souffler, faciliter une vie sociale et familiale, bénéficier de loisirs, accomplir des démarches administratives, combattre l'épuisement physique et psychique, …**

↳ **Renforcer les relations parents-enfants, notamment en leur donnant l'occasion, par des moments privilégiés, de (re)tisser des liens.**

↳ **Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de ses parents dans leur environnement.**

Eléments de contexte et ressources

- **Plan National Santé-Environnement 4 : « un environnement, une santé » (2021-2025) :** https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-plans-nationaux-sante-environnement/article/plan-national-sante-environnement-4-pnse-4-un-environnement-une-sante-2021-2025
- **Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Gâtine Poitevine :** https://www.cpie79.fr/
- **Deux-Sèvres Nature Environnement :** https://www.dsne.org
- **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres :** https://www.nature79.org/

S'informer, se former et informer sur l'état de mon environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes

La formation et l'information des jeunes, des citoyens, des consommateurs, des élus, des professionnels, etc. constituent un axe majeur d'une politique efficace de prévention en matière de santé environnement. L'objectif du PNSE 4 est de garantir une information fiable notamment en utilisant des technologies numériques innovantes afin de permettre à chacun d'être acteur de son environnement et de sa santé.

Réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes sur l'ensemble du territoire

La réduction des expositions environnementales est une priorité permanente, compte tenu du nombre important et croissant de pathologies humaines et animales en lien avec l'environnement. Lutter contre les nuisibles comme les punaises de lit, améliorer la qualité de l'air intérieur, protéger la tranquillité sonore des citoyens sont autant d'actions prévues par le PNSE 4, tout comme la réduction des expositions aux nanomatériaux, aux nuisances lumineuses ou aux ondes électromagnétiques.

Démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires

Par leurs compétences larges, en prise avec le quotidien des Français, les collectivités locales disposent de leviers d'actions importants pour réduire l'exposition des populations, en tenant compte des spécificités territoriales. Des initiatives locales innovantes existent déjà. Afin de les encourager, une plateforme collaborative, « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé », existe depuis 2019. Elle permet de partager les initiatives des acteurs de terrain, ainsi que des outils développés par les collectivités et les associations. Le PNSE 4 se donne pour objectif de poursuivre cette dynamique en apportant l'expertise nécessaire à toutes les échelles du territoire.

Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et des écosystèmes

En matière de santé environnement, les efforts de recherche doivent se poursuivre compte tenu des incertitudes encore importantes concernant les liens entre l'environnement et la santé. Pour répondre à ces enjeux, le PNSE 4 crée un espace commun de partage de données environnementales et se dote de moyens ambitieux pour mieux connaître l'exposome ainsi que les pathogènes émergents en lien avec les zoonoses. Le concept d'exposome consiste à considérer l'ensemble des expositions tout au long de la vie. Il doit permettre de mieux comprendre et agir sur la survenue des maladies et la possibilité pour chacun d'évoluer dans un environnement favorable à la santé des hommes et des écosystèmes.

Orientations	**↳ Informer les parents et futurs parents sur : la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitation ; les aliments et leurs contenants ; les produits d'hygiène et cosmétiques ; les jouets et la décoration et proposer des alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement.** **↳ Sensibiliser les différentes générations sur l'impact écologique de nos modes de vie et favoriser des projets intergénérationnels autour de la préservation de la qualité de l'environnement.**

Eveil à l'art, la nature, la culture

Eléments de contexte et ressources	• **« Une stratégie nationale pour la santé culturelle » :** https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-petite-enfance-et-parentalite • **« A portée de main – propositions pour une entrée dans l'éveil artistique et culturel des enfants de 0 à 3 ans » :** https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/an/2021/A-portee-de-mains-le-guide-de-l-eveil-artistique-des-tout-petits « **Une stratégie nationale pour la santé culturelle** » : Rapport au ministre de la Culture - Mission « Culture petite enfance et parentalité » de Sophie Marinopoulos, psychologue et psychanalyste, expert de l'enfance et de la famille. Janvier 2019.Faire de la culture pour tous une réalité. La culture pour tous ne se décrète pas ; elle se vit, s'inscrit dans le quotidien des familles, et ce dès la naissance de l'enfant. Imprégnés par l'expérience partagée de l'éveil et de ses apports tant pour le bébé que pour eux-mêmes, les parents mesureront la force de grandir dans un « bain culturel ». Naître à la vie, naître à la culture, naître en humanité sont des processus indissociables. Nous sommes des êtres de langage, des êtres de récit qui recherchons sans cesse le sens de ce que nous vivons, partageons, construisons. Depuis toujours, nous inventons des supports de dialogue que l'art porte au fil des siècles dans un esprit de transmission. On entend par culture l'éveil culturel, la lecture, le chant, les arts plastiques, la danse, le théâtre, les marionnettes, les jeux, les musées, le cirque, la découverte de la nature, les sciences, le numérique. Les enfants de notre culture qui échappent à la famine, nos enfants bien nourris, présentent des signes de « malnutrition culturelle » : appauvrissement du langage, faible sécurité interne, perte d'estime de soi, baisse de la résistance à la frustration, excitabilité relationnelle, monoculture des écrans, manque d'expériences sécurisantes… Un mal-être auquel nos conditions de vie ne sont pas étrangères. Un malaise que les parents partagent en confiant leurs difficultés dans le lien précoce à leurs enfants. Une réalité qui se traduit par des parents qui viennent de plus en plus nombreux dans des lieux d'accueil pour les parents et leurs enfants dans l'objectif d'être soutenus dans leur parentalité.
Orientations	**↳ Promouvoir, développer des actions d'éveil culturel et artistique en direction des enfants dans le lien à leurs parents, doublées d'un axe de réflexion nommé la Santé Culturelle, définie comme la santé des liens. L'idée est d'associer les questions de santé aux questions de culture, en démontrant que l'une ne va pas sans l'autre.**

Offrir aux enfants la possibilité de grandir dans une culture du sensible, de l'esthétique, des mots, afin qu'ils puissent développer leurs capacités identificatoires, le respect d'autrui, la protection de la dignité, la reconnaissance de la différence, l'empathie – tous ces éléments qui jouent un rôle majeur dans la pacification sociale.

Education aux Médias, à l'Information et aux usages numériques

Eléments de contexte et ressources

- **Série TV – La Famille Tout-Ecran – Saison 4 :** La famille Tout-Écran : une nouvelle saison ! | Bienvenue sur Caf.fr
- **Le site gouvernemental :** https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/
- **Site du Centre pour L'Education aux Médias et à l'Information :** https://www.clemi.fr/fr/famille.html
- **Site Promeneurs du Net :** https://www.promeneursdunet.fr/departements/deux-sevres

Pas un jour ne passe sans que soient interrogés le rôle et la place des usages numériques dans notre société et au sein des familles. C'est un sujet particulièrement difficile à appréhender car il s'agit de pratiques culturelles en mouvement (âge, genre, PSC) propulsées par de grandes entreprises internationales à l'aide de technologie dont le fonctionnement échappe au plus grand nombre : collecte des données personnelles, économie de l'attention, mécanisme algorithmique, intelligence artificielle. Malgré la difficulté à saisir les contours précis de ces nouveautés, chacun fait l'expérience que ces espaces virtuels représentent autant d'opportunités (accès à la connaissance, contenus éducatifs, développement de la créativité, espace de socialisation) que de risques sanitaires et sociaux (sédentarité, passivité, difficulté d'endormissement, harcèlement en ligne, échanges avec des personnes malveillantes). Ces constats n'échappent pas aux parents qui sont à la recherche de réponses éducatives à la hauteur des enjeux individuels et familiaux. C'est une nouvelle mission, difficile à mener sans accompagnement quand les études montrent que les parents méconnaissent le plus souvent les usages numériques de leurs enfants et qu'ils ont la lourde tâche d'inventer une posture parentale 2.0 dont ils n'ont pas eux-mêmes bénéficié. Pour les accompagner, on peut s'appuyer sur cette classification qui présente les usages numériques sous la forme de 4 grandes catégories : 1. Les pratiques informationnelles : culture des sources, sociologie des médias, construction de l'information, esprit critique, théories complotistes, etc. 2. Les pratiques communicationnelles : les règles de droit en général et le droit du numérique en particulier, la liberté d'expression et les principes de laïcité mais aussi les points de vigilance qui constituent des délits en ligne (l'usurpation d'identité, l'injure et la diffamation, le harcèlement en ligne). 3. Les pratiques vidéo-ludiques : les jeux-vidéo, les pratiques de streaming, la question du temps à consacrer à ces pratiques, les contenus commerciaux, le rôle des influenceurs et la question des contenus à adapter à chaque tranche d'âge. 4. Les pratiques créatives : montage audio et vidéo, musique assistée par ordinateur, impression 3D, création de podcasts, écriture collaborative, pocket-film, codage, geocatching, etc.

Orientations

Nos usages numériques ne cessent de transformer nos façons d'être ensemble, les frontières de notre intimité, le (non)contrôle de notre vie privée, les circuits de notre attention, ainsi que les dynamiques intrafamiliales. Dans ce contexte, les besoins exprimés par le public sont : - Des ressources éducatives, des conseils et des espaces d'échanges propices au dialogue ; - Des actions de prévention, des événements et des ateliers de sensibilisation ; - Des outils et des solutions techniques.

Promouvoir une véritable culture citoyenne du numérique à travers une approche globale non stigmatisante qui mêle écoute et l'accompagnement, informations fiables et dynamique de projets.

Communication Parents - Adolescents

Eléments de contexte et ressources

- **Rapport du groupe de travail sur la parentalité (Claude Martin) – Juin 2017 – Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin :** https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01572229/document

« Accompagner des parents dans leur travail éducatif et de soin ». Rapport du groupe de travail sur la parentalité sous la direction de Claude Martin. Juin 2017.

Le rapport préconise d'approfondir les travaux sur la question de la communication parents-adolescents. Il semble en effet nécessaire de dépasser le seul constat d'une moindre communication des adolescents en France avec leurs parents pour tenter de mettre en lumière les raisons, éventuellement culturelles, de cet écart, mais surtout les effets sur le bien-être de ces enfants et adolescents. Un exemple : la question posée à l'échantillon de jeunes garçons et filles à 11, 13 et 15 ans est formulée ainsi : « Est-il facile pour toi de parler des choses qui te préoccupent vraiment (des choses importantes, graves…) avec les personnes suivantes : Père/beau-père ; mère/belle-mère ? », avec des réponses qui peuvent s'échelonner de très facile, facile, difficile à très difficile. Réponse : les jeunes français sont proportionnellement les moins nombreux à estimer pouvoir parler (facilement ou très facilement) des sujets qui les préoccupent, des sujets importants avec leurs parents.

Ainsi, par exemple, à 15 ans, seulement 33% des garçons estiment pouvoir parler avec leur père de ce qui les préoccupe, quand le pourcentage est de 71% en Islande ou 64% en Suède. Les filles semblent communiquer un peu mieux avec leurs pères, même si l'écart est encore une fois très important en comparaison avec un pays comme l'Islande en l'occurrence (respectivement 56% en France, contre 83% en Islande). Mais, quels que soient l'âge ou l'interlocuteur père ou mère de ces adolescent-e-s, la France est invariablement en dernière position du classement que ce soit en retenant 21 pays ou même d'ailleurs les 42 pays (ou régions) de ce dernier rapport.

Orientations

↪ **Encourager le dialogue entre les parents et leurs adolescents.**

↪ **Sensibiliser les parents à l'intérêt d'être connectés à leurs adolescents dans une recherche de qualité relationnelle favorisant le bien-être et l'épanouissement du jeune.**

Violences intrafamiliales

Eléments de contexte et ressources

Violence au sein du couple :

- **Haute Autorité de santé – Recommandation de bonne pratique – Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple :** https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/170919_reperage_des_femmes_victimes_de_violences_au_sein_du_couple_texte_recommandations.pdf
- **Loi du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales :** https://www.vie-publique.fr/loi/273137-loi-du-30-juillet-2020-proteger-les-victimes-de-violences-conjugales

Les violences au sein du couple (ou violences conjugales) sont à distinguer des « conflits conjugaux » : on parle de « conflit conjugal » si :

- Le positionnement est égalitaire dans les interactions ;
- Deux points de vue s'opposent.

La violence, contrairement au conflit, est interdite par la loi.
On parle de « violence au sein du couple » si :

- Le rapport de force est asymétrique (dominant/dominé), avec la volonté de contrôler sa partenaire et de la maintenir sous emprise.

Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent. Le plus souvent, les faits de violences sont récurrents et cumulatifs. Ils s'aggravent et s'accélèrent avec le temps, d'où l'intérêt et l'importance d'un repérage précoce.
La violence au sein du couple est définie comme des actes de violence entre partenaires intimes, quelle que soit le type de relation hétérosexuelle ou homosexuelle. Elle peut donc être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, pendant la relation, au moment de la rupture ou après la fin de la relation.
Elle peut être vécue à tous les âges de la vie et dans tous les milieux sociaux et culturels.
La qualité de partenaire intime de l'auteur des faits (conjoint, concubin, partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité) constitue une circonstance aggravante de l'infraction pénale de violences.
La violence au sein du couple comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles (y compris les rapports sexuels non consentis entre partenaires intimes), ainsi que les actes de domination sur le plan économique ou administratif et un isolement social de la victime.
Dans la majorité des cas, ces différentes formes de violence sont associées.
La violence n'a pas d'intensité minimale. Il n'y a pas de seuil acceptable pour une blessure physique ou psychologique

Enfants victimes des violences conjugales :

- **Loi du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille :** https://www.vie-publique.fr/loi/271281-proposition-de-loi-action-contre-les-violences-au-sein-de-la-famille
- **Outil de prévention des violences, le violentomètre :** https://www.centre-hubertine-auclert.fr/article/outil-de-prevention-des-violences-le-violentometre

- **Enfant exposé à la violence conjugale, quelles difficultés et quels besoins d'aide ? :** https://www.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-119.htm#
- **Association Les Petits Fantômes :** http://lespetitsfantomes.fr/
- **Santé des enfants exposés aux violences conjugales :** http://www.cidff04.org/wp-content/uploads/2014/09/Panneaux_80x120_04.pdf
- **Santé Mission sur les morts violentes d'enfants au sein des familles :** http://www.justice.gouv.fr/publications-10047/rapports-thematiques-10049/mission-sur-les-morts-violentes-denfants-au-sein-des-familles-32336.html

Selon une enquête (auprès de l'ensemble des juridictions de France sur les meurtres d'enfants commis en milieu intrafamilial entre 2012 et 2016) qui a recensé 363 décès sur la période considérée, un enfant est tué par l'un de ses parents tous les cinq jours. Rapporté au nombre total d'homicides constatés par an sur le territoire national, le nombre de morts d'enfants représente un peu moins de 10 %. Les morts d'enfants au sein de leur famille ne diminuent pas ces dernières années. C'est un phénomène constant avec 72 morts d'enfants en moyenne par an. C'est dans les premiers âges de la vie que les enfants sont le plus exposés aux violences intrafamiliales.
Le nombre de décès est vraisemblablement plus important puisqu'il ne tient pas compte du « chiffre noir » que constituent les meurtres non révélés de nouveau-nés tués à la naissance et les meurtres d'enfants non repérés, principalement ceux victimes du syndrome du bébé secoué (SBS).
La plupart des enfants ont été victimes de leur parent. Plus de la moitié avaient moins d'un an et la majorité d'entre eux présentaient le SBS. Un tiers des enfants étaient en âge d'être scolarisés. Si les parents étaient de tous âges, les très jeunes parents étaient très minoritaires.

Selon une étude approfondie de 45 dossiers judiciaires relatifs à 50 meurtres d'enfants commis entre 2010 et 2015, les personnes impliquées sont très majoritairement les parents biologiques, les pères et mères en cause étant à égalité. Ce sont toutefois principalement les pères qui sont responsables de la mort des nourrissons victimes du SBS.

Un lien très fort entre la violence conjugale et les violences commises sur les enfants a été confirmé. Par ailleurs, les troubles psychiatriques, les addictions et la monoparentalité sont présents dans une part importante des dossiers.
Les néonaticides – en moyenne une dizaine chaque année – ont mis en lumière la particularité de la situation de femmes au parcours chaotique. Les faits ont toujours lieu à domicile, les mères accouchant seules. Ces grossesses sont spécifiques : le plus souvent elles n'existent pas, elles ne sont ni parlées, ni suivies, ni déclarées. **Enfants victimes de maltraitance** (les maltraitances englobent toutes les violences, y compris les négligences lourdes)

- **Les Français et les violences envers les enfants :** https://enfance-et-partage.org/wp-content/uploads/2020/11/20201110-elabe-enfancepartage-rapport.pdf
- **Enfant battu, maltraité ou privé de soin :** https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F952

Orientations

↳ **Sensibiliser, informer le grand public (adultes et enfants/jeunes) sur les violences intrafamiliales.**

↳ **Accompagner les enfants/jeunes victimes de violences intrafamiliales, par exemple à travers la mise en place d'ateliers d'expression créative parents/enfants/jeunes ou enfants/jeunes.**

↳ **Outiller (sensibiliser, informer) les enfants/jeunes pour développer leurs compétences psychosociales, leur donner des repères, pour qu'ils osent dire les violences qu'ils subissent.**

Stéréotypes de genre

Eléments de contexte et ressources

- **Nations Unies – Droits de l'homme – Haut commissariat :** https://www.ohchr.org/FR/Issues/Women/WRGS/Pages/GenderStereotypes.aspx
- **Conseil de l'Europe :** https://www.coe.int/fr/web/genderequality/gender-stereotypes-and-sexism
- **Les Pros de la Petite Enfance :** https://lesprosdelapetiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/lutter-contre-les-stereotypes-de-genre-des-la-petite-enfance/stereotypes-de-genre-bien-les-comprendre-pour-mieux-les-combattre
- **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :** https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/accueil_jeune_enfant_cadre_national.pdf
- **Rapport d'information sur les stéréotypes de genre :** https://www.vie-publique.fr/rapport/281830-rapport-sur-les-stereotypes-de-genre
- **Le ministère de l'Education nationale contre l'homophobie et la transphobie à l'école :** https://www.education.gouv.fr/contre-l-homophobie-et-la-transphobie-l-ecole-40706
- **Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France : Le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent :** https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/rapport-2023-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-le-sexisme-perdure-et-ses

Les stéréotypes de genre constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre. Ce sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe.

Cette différenciation des sexes, profondément ancrée dans les esprits, se traduit par une échelle de valeurs où les caractéristiques attribuées au sexe féminin sont systématiquement dévalorisées par rapport à celles attribuées au sexe masculin, créant ainsi une hiérarchie entre les sexes qui ouvre la porte aux violences et aux inégalités. Une lutte efficace contre ces stéréotypes nécessite un continuum d'actions, se complétant et se renforçant entre elles, menées tout au long de la construction de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent, aux différents niveaux d'interaction que sont la famille, l'école, les activités extrascolaires.

Orientations

- **Sensibiliser, informer le grand public (adultes et enfants/jeunes) et les professionnels sur les stéréotypes de genre.**
- **Informer et faire connaître la diversité des métiers aux jeunes filles et garçons.**
- **Encourager l'expression et développer l'écoute des enfants et des adolescents, éduquer au respect fille/garçon.**
- **Eduquer à la sexualité, aux réseaux sociaux, lutter contre le cyberharcèlement.**
- **Encourager le dialogue entre les enfants/adolescents et leurs parents.**

Séparations, recompositions familiales et deuil

Eléments de contexte et ressources

Convention internationale des droits de l'enfant : Droits de l'enfant : 5 questions sur la convention internationale CIDE | vie-publique.fr
Parents séparés, un guide pratique : https://monenfant.fr/web/guest/parents-s%C3%A9par%C3%A9s-un-guide-pratique?inheritRedirect=true

- Ecole et Orphelins – Fondation OCIRP (fondation-ocirp.fr)
- https://www.empreintes-asso.com/
- https://viesdefamille.streamlike.com/media.php?p=le-deuil-comment-traverser-cette-epreuve
- http://renaitre-orphelin.fr/livretdeuil.pdf

Le deuil est un processus de cicatrisation psychique naturel dont la durée et le vécu diffèrent selon les individus. Les personnes endeuillées souffrent non seulement de la perte de leur proche mais également des conséquences du tabou de la mort dans notre société (culpabilisation, jugements, maladresses, indifférence etc.). Cette douleur ajoutée complique le processus de deuil et les fragilise encore davantage. Pourtant, l'expérience du deuil est l'une des plus communément partagées par les êtres humains. Ainsi, nous pouvons chacun à notre place de professionnel ou de proche, soutenir une personne en deuil en étant réassuré dans nos capacités et en gagnant en connaissance sur le sujet.

Orientations

↳ **Face aux divorces et aux séparations, accompagner l'exercice d'une coparentalité responsable et constructive, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.**

↳ **Dans le cadre de recompositions familiales, accompagner les relations nouvellement créées entre adultes et enfants, entre enfants, la place et le rôle de chacun.e dans un nouvel ensemble familial constitué.**

↳ **En lien avec les partenaires, soutenir les familles confrontées au deuil d'un parent ou d'un enfant, sensibiliser le grand public et former les professionnels en contact quotidien avec les familles, au processus de deuil.**

Paternité

Eléments de contexte et ressources

- https://www.ecoledesparents.org/produit/lecole-des-parents-633/
- Congé de paternité et d'accueil de l'enfant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156

La place et l'engagement des pères auprès de leurs enfants ont considérablement évolué ces dernières décennies. Peut-on parler de « nouveaux pères » ? Cette évolution est-elle sensible dans tous les milieux ? Contribue-t-elle à une meilleure répartition des tâches au sein du couple ? Est-elle mise à mal ou révélée par les séparations conjugales ? Prise en compte par les structures collectives d'accueil des enfants ?

Orientations

↳ **Encourager une implication précoce des hommes dans l'exercice de la parentalité tant au regard du quotidien et de l'éducation qu'aux différents âges des enfants.**

Parentalité positive au service de l'autorité parentale

Eléments de contexte et ressources

- https://www.oveo.org/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-Gouvernement-violences-educatives.pdf
- https://viesdefamille.streamlike.com/media.php?p=bien-grandir-avec-l-education-bienveillante
- https://lesprosdelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/paroles-de-pro/rencontres/catherine-gueguen-pediatre-arretons-de-dire-aux-petits-tes-pas-gentil
- http://www.disciplinepositive.fr/
- https://amp.rts.ch/info/sciences-tech/medecine/13634226-caroline-goldman-on-ment-aux-parents-sur-le-realisme-de-la-methode-de-leducation-positive.html

Orientations

↳ **Promouvoir la bienveillance au service de l'autorité parentale et comme moteur des relations éducatives pour le développement des potentiels intellectuels et affectifs des enfants et des adolescents. Elle participe d'une bonne estime de soi des jeunes et de leurs parents.**

↳ **Vulgariser les apports des neurosciences affectives et sociales dans le développement de l'enfant.**

↳ **Promouvoir la parentalité positive : comportement parental qui respecte l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits, comme l'énonce la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui prend aussi en compte les besoins et les ressources des parents. Les parents qui agissent ainsi veillent au bien-être de l'enfant, favorisent son autonomie, le guident et le reconnaissent comme un individu à part entière. La parentalité positive n'est pas une parentalité permissive : elle fixe les limites dont l'enfant a besoin, de manière à l'aider à s'épanouir pleinement. La parentalité positive respecte les droits de l'enfant et favorise l'éducation dans un milieu non violent (définition donnée par le Conseil de l'Europe).**